

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE jeudi 09 novembre 2023

Présents : Mme BOUSSIRON, Mme COLOMIERS, Mme DUSSEVAL, Mme ROBIN (enseignantes)
Mme ABDELOIHED, Mme BIJU, Mme COTILLEAU, Mme DEBOUT, Mme FONTANAUD (représentants des parents d'élèves)

Absents excusés :
Mme CARRÉ (IEN),
Mme VEAUVERT (enseignante),
M. ANDREU-BOUSSUT (DDEN),
M. DESPLANTES (Maire),
les membres du RASED.

Mme COTILLEAU porte à la connaissance des membres du Conseil d'Ecole son changement d'état civil : Mme LE SOUT.

Secrétaires de séance : Mme DUSSEVAL et Mme LE SOUT

1. Compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2023 :

Approuvé à l'unanimité.

2. Résultat de l'élection des représentants des parents d'élèves :

Election qui a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023.

137 inscrits, 69 votants, 60 exprimés.

Sont élus titulaires : Mme DEBOUT, Mme FONTANAUD, Mme COTILLEAU (Mme LE SOUT) et Mme ABDELOIHED, est élue suppléante : Mme BIJU. Cette année trois postes de suppléant n'ont pas été pourvus.

Mme ROBIN précise qu'en cas de vote seuls les titulaires pourront participer.
Pour rappel : élections 2022 : 156 inscrits, 65 votants, 59 suffrages exprimés.

3. Les effectifs 2023-2024 :

PS : 21 élèves, MS : 25 élèves et GS 29 élèves

Deux Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap sont présentes à l'école pour accompagner un élève de MS (classe de MS-GS) et un élève de GS (classe de GS).

Un élève de MS (classe de PS-MS) est en attente d'une notification MDPH.

Les élèves sont répartis : une classe de PS avec 16 élèves, une classe de PS-MS avec 21 élèves (5 PS et 16 MS), une classe de MS-GS avec 19 élèves (9 MS et 10 GS) et une classe de GS avec 19 élèves.

Il y a eu une arrivée en MS mi-septembre.

Les prévisions d'effectifs pour 2024-2025 sont à transmettre au plus tard le 19 novembre.

En croisant les données recueillies par l'Ecole (frère ou sœur d'élèves scolarisés sur le groupe scolaire) et les données recueillies par La Mairie (avis de naissances 2021), il y aurait 17 Petits pour la rentrée de septembre 2024.

Cela ferait un effectif de 63 élèves.

Après échanges avec M. DESPLANTES, Mme ROBIN fait part de 23 logements sociaux qui seront attribués par Atlantique Aménagement en juin. M. DESPLANTES doit se rapprocher de l'organisme HLM.

4. Règlement intérieur (règlement 2022-2023 joint à l'invitation au CE) :

Règlement validé à l'unanimité sans modification.

5. Les budgets :

Les sommes sont allouées par la Mairie pour l'année civile (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

A la date du Conseil d'Ecole les sommes dépensées sont :

	REÇU	DÉPENSÉ
Fonctionnement	5 022 € (62 € / élève)	3 245,66 €
<i>copies couleur réalisées en Mairie</i>		
Investissement	1 598 €	1 556,37 €
BCD	250 €	172,53 €
Transport	1 750 €	1 407 €

6. Exercices de sécurité :

Il y a trois types d'exercice :

- exercice incendie : regroupement le plus rapidement possible des quatre classes sur le terrain jouxtant l'Ecole Maternelle (panneau vert) - alarme
- exercice attentat/intrusion : PPMS attentat/intrusion : document prévoyant différents scénarios de fuite ou de confinement - sifflet
- exercice confinement : PPMS risques majeurs : submersion ou véhicule transportant des matières dangereuses accidenté sur l'avenue de la République – corne de brume

Le premier exercice incendie s'est déroulé le mardi 03 octobre.

Déclenchement de l'alarme dans le couloir (à côté de la porte de la réserve pour le ménage).

Sortie de classe des GS : 55 sec., sortie de classe des MS-GS : 1 min. 22 sec., sortie de classe des PS : 1 min. 42 sec., sortie de classe des PS-MS : 03 min..

Il est à noter que le cheminement de la classe de PS-MS a été facilité par l'aménagement d'un cheminement stable permettant de rejoindre la cour. Mais ce cheminement oblige à passer les uns derrière les autres et à reformer le rang ensuite d'où plus de temps pour rejoindre le point de rassemblement.

Pour l'exercice 2 et pour plus de fluidité, il est convenu que la classe de PS-MS traversera la cour de l'école élémentaire pour rejoindre le terrain.

Mme RUBIN informe le Conseil que les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) – attentat-intrusion / risques majeurs vont être revus conjointement par les enseignantes et la Mairie avant d'être soumis à validation des services de l'Education Nationale.

7. Projets de classe :

* Projet jardin : jardins partagés

Mme BOUSSIRON, dans le cadre des sorties *Ecole du dehors*, a nettoyé le terrain avec ses élèves et des parents.

Remerciements à M. et Mme GIANNINI et Mme RIVALLIN pour leur aide afin de finaliser le nettoyage du terrain et de démonter des palettes pour construire les carrés de potager. Remerciements à Mme LACOSTE pour l'apport de connaissances sur la mise en route du jardin et pour le don de paille, de bâche et de fèves.

La prochaine étape : amendement du terrain et positionnement des carrés pour les premiers semis.

* Bibliothèque municipale : les enseignantes de l'Ecole Maternelle ont pu visiter et rencontrer les bénévoles de la bibliothèque municipale. Elles souhaitent pouvoir y emmener leurs élèves une fois par période (mercredi matin sur 4 créneaux). Les enseignantes sont en attente du retour positif ou négatif des bénévoles.

Il leur sera aussi possible de réaliser des emprunts pour l'Ecole.

* Relais Nature de la Moulinette : un dossier déposé en septembre par Mme COLOMIERS a été refusé au regard du grand nombre de demandes.

* Jeudi 21 et jeudi 28 septembre déplacement à la Coursive des quatre classes pour assister à la projection de *Jardins enchantés* pour les MS-GS et les GS, *Les Tourouges et les Toubleus* pour les PS et PS-MS

Coût : entrée (3.50 €/enfant) : 294 € + transport : 350 € (financement Mairie)

* Jeudi 23 novembre : découverte d'une boulangerie et fabrication de pain (classe de PS) à Nieul/Mer

Transport : 171 €

Remerciements à M. GARÇAIS et Mme PARADIS (parents d'un élève de la classe de PS) qui accueilleront la classe pour cette visite.

* Vendredi 15 décembre : marché de Noël : vente d'objets que les élèves auront fabriqués.

En fonction des préconisations vigipirate, si le marché de Noël ne peut se faire dans le cadre de la manifestation organisée par l'Association de Parents d'Elèves, une vente à distance sera mise en place.

* Les Incorruptibles : inscription de la classe de GS de Mme DUSSEVAL. Lecture d'une série de livres en classe et vote des élèves pour choisir un auteur.

* Spectacle à l'école le mercredi 10 janvier 2023 de la compagnie Planète Mômes : «Le palais des cinq sens» pour les PS (thèmes : les cinq sens et les aliments), «Brunor et le prince endormi» pour les PS-MS, MS-GS et GS (thème : voyage au moyen-âge (métiers, musiques, costumes, coutumes, châteaux))

Coût : 373.50 € (4.50 €/enfant)

Les élèves de Grande section bénéficieront d'un module natation du 28/03/2024 au 12/04/2024 (8 séances) au bassin Lucien MAYLIN de La Rochelle.

L'activité se déroulera avec des parents bénévoles qui aideront à encadrer l'activité. A ce jour 7 parents se sont proposés. Les accompagnateurs présents aux abords du bassin doivent passer un agrément.

Mme ABDELOIHED peut se rendre disponible si besoin puisqu'elle a passé l'agrément l'an dernier.

Coût de l'activité : 133 €/ trajet A-R (financement Mairie), la CDA finance les entrées au bassin Lucien MAYLIN.

* Jeudi 7 mars : muséum d'Histoire Naturelle classe de PS : visite du muséum et atelier : « Animaux de toutes les couleurs ».

Coût : atelier : 30 € + transport : devis à demander

* Projet MS-GS : Mme COLOMIERS attend un devis pour une animation au Muséum d'Histoire Naturelle.

* Projet PS-MS et GS : visite de château et ateliers : en attente de devis.

* Liaison Grande Section – CP : un échange avec les enseignantes de CP se mettra en place en périodes 4 et 5.

Une réunion a eu lieu avec les enseignantes de CP afin de faire un point sur les évaluations réalisées au CP en septembre. Le constat est positif. Les axes à approfondir : la géométrie et la fluidité de l'écriture (enchaînement des lettres).

* Festival international du film de La Rochelle et visite des Parcs

* Ecole du dehors à partir de janvier pour les MS-GS et les GS. Un terrain municipal pourrait être utilisé pour ce temps d'activité (à proximité de l'Eglise). Le taux d'encadrement ayant changé, la sollicitation de parents sera requise.

Demande de Mme LE SOUT : est-ce qu'un grand-parent peut accompagner ? C'est tout à fait possible.

Des sorties de proximité seront réalisées tout au long de l'année.

8. Bilan financier de la Coopérative Scolaire :

Mme DUSSEVAL fait le point pour l'année scolaire 2022-2023,

* dépenses : 2 729,27 €

* recettes : 2 469 €

Le solde est déficitaire pour l'exercice 2022-2023 de 260,27 €

Avec le report à nouveau de 996,63 €, le solde de fin d'année est globalement excédentaire de 736,36 €.

Le compte de fonctionnement général et le bilan simplifiés seront affichés dans le panneau extérieur. La vérification des comptes a été faite par Mmes BONIN, COTILLEAU (Mme LE SOUT) et NABET avant l'envoi à l'OCCE 17.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 52 familles (sur 70) ont versé la cotisation. Il est rappelé que ce versement est facultatif et libre. Les enseignantes notent une baisse significative de la participation des familles. La cotisation (donnée à titre indicatif) avait été revue à la baisse cette année, conjointement à l'Ecole élémentaire, en raison de la conjoncture. Une information plus précise et distincte de l'ensemble des informations de rentrée sera faite

l'année prochaine. Les représentants de parents confirment que l'information est noyée dans d'autres informations et que l'on peut facilement l'oublier. Les représentants des parents d'élèves proposent un feuillet à part distribué 15 jours après la rentrée avec explications.

9. Point sur les travaux demandés :

Réfection de la toiture de la salle de jeux et du préau pendant les vacances estivales.

Un film occultant (protection solaire) a été posé sur les vitres du dortoir des Petits. Amélioration de la pénombre dans le dortoir et protection contre la chaleur dans cet espace constaté en début d'année.

Pose de patères pour blouses de peinture en classe de PS-MS, de porte-manteaux, fixation de roulettes sous un meuble, réparation de vélos.

Cheminement à l'arrière du bâtiment qui a permis d'améliorer le passage mais qui reste glissant par temps de pluie.

Le vélux au-dessus de l'espace bibliothèque est à surveiller (quelques gouttes au sol et le plâtre qui s'abîme sur le contour).

10. Repas et goûter de Noël :

Date retenue pour le repas : jeudi 21 décembre.

Passage du Père-Noël (à confirmer) et goûter offert par la municipalité : mardi 19 décembre.

11. Questions diverses :

Remerciements à Mme KALAFATE, M. Mme GIANNINI pour des dons de livres, de jeux et de vêtements en début d'année.

Mme LE SOUT demande si une information peut être transmise à l'ensemble des familles sur ces possibles dons à l'Ecole.

A noter qu'aucune question n'a été transmise aux Parents d'Elèves.

Les secrétaires de séance,

Mme DUSSEVAL

Mme LE SOUT

La présidente du Conseil d'Ecole,

Mme ROBIN

